

Intercommunalité

I8 - Nombre de communes en moyenne par structure intercommunale

Définition	<p>Nombre moyen de communes du territoire considéré adhérent, directement ou indirectement*, à une structure intercommunale (ou EPCI -Etablissement Public de Coopération Intercommunale-) ayant au moins une compétence dans le domaine de la gestion des déchets</p>	 <p>Unité : Nombre de communes</p> <p>Indicateur calculé aux niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • National • Régional • Départemental • Collectivité
Déclinaison	<p>Par typologie de collectivité : touristique ou commercial (très touristique ; touristique urbain ; autre touristique) - urbain dense - urbain - mixte (à dominante urbaine ; à dominante rurale) - rural (avec ville centre ; rural dispersé)</p>	
Exemple	<p>En Alsace, en 2005, il y avait 15,9 communes en moyenne par structure intercommunale.</p>	
Mode de calcul	<p>Comptage (sans double compte) du nombre de communes adhérentes au 31/12 de l'année de référence du calcul à une structure intercommunale existante au 31/12 de l'année de référence du calcul divisé par le nombre total de structures intercommunales</p>	